

**PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE CHAVIGNY – Meurthe-et-Moselle
Séance du 04 avril 2014**

L'an deux mil **quatorze**, le **quatre avril**, à 20 H 30, le Conseil Municipal de CHAVIGNY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé TILLARD -Maire-.

Présents : DENILLE – DENIS – HOPPE – MAHLA – MARECHAL – MAZOYER – MOREL – POJÉ – ROUYER – SOYER – SUSSON – TILLARD – TREMPÉ – VILLA – WEISS – ZITELLA –

Absents : DUBOURG – LODDO – GEORGE –

Procurations :

DUBOURG C. a donné procuration à SUSSON P. et LODDO S. a donné procuration à DENILLE R.

Secrétaire de séance : Madame DENIS Mélanie

Monsieur Le Maire ouvre la séance. Il rend hommage à Michel DINET, disparu accidentellement le 29 mars dernier. Il fait observer une minute de silence.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 29/03/2014

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 29/03/2014 est approuvé à l'unanimité.

DCM N°2014-04-22- INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – 5.3 Fixation du nombre et désignation des membres du Conseil au sein du Centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité** :

- **FIXE** : le nombre des membres, au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), à **CINQ**.

VU la liste de candidats, aux fonctions de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, déposée :

ROUYER Lydie - DENIS Mélanie - HOPPE René - POJÉ Nicole - SOYER Catherine

Il est procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, sous le contrôle du Bureau.

Résultats au premier tour de scrutin :

Nombre de votants :	18
Nombre de suffrages déclarés nuls :	/
Nombre de suffrages exprimés :	18
Majorité absolue :	10

ROUYER Lydie, DENIS Mélanie, HOPPE René, POJÉ Nicole, et SOYER Catherine sont proclamés membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, immédiatement installés et prennent rang dans l'ordre de cette liste.

.../...

DCM N°2014-04-23- INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – 5.2 Fonctionnement des Assemblées : Commissions

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **DESIGNE** : les membres du Conseil Municipal au sein des Commissions Municipales, à savoir :

➤ **MARCHES PUBLICS – Commission d'Appel d'Offres :**

<u>Titulaires</u>			<u>Suppléants</u>		
⇒ M.	VILLA	Mario	M.	MOREL	Daniel
⇒ M.	WEISS	Jean-Marie	M.	HOPPE	René
⇒ M.	GEORGE	Guy	M.	ZITELLA	Serge
⇒ M.	TILLARD	Hervé			

➤ **FINANCES :**

⇒ M.	DENILLE	René
⇒ Mme	MAZOYER	Christine
⇒ M.	MOREL	Daniel
⇒ Mme	ROUYER	Lydie
⇒ Mme	SOYER	Catherine
⇒ M.	TILLARD	Hervé
⇒ M.	VILLA	Mario
⇒ M.	WEISS	Jean-Marie
⇒ M.	ZITELLA	Serge

➤ **TRAVAUX – BATIMENTS – TRANSITION ENERGETIQUE :**

⇒ M.	DUBOURG	Christophe
⇒ M.	GEORGE	Guy
⇒ Mme	SOYER	Catherine
⇒ M.	SUSSON	Philippe
⇒ M.	TILLARD	Hervé
⇒ Mme	TREMPE	Corinne
⇒ M.	VILLA	Mario
⇒ M.	ZITELLA	Serge

➤ **PERSONNEL COMMUNAL :**

⇒ Mme	DENIS	Mélanie
⇒ M.	DENILLE	René
⇒ M.	MOREL	Daniel
⇒ Mme	POJÉ	Nicole
⇒ M.	TILLARD	Hervé
⇒ M.	VILLA	Mario
⇒ M.	WEISS	Jean-Marie
⇒ M.	ZITELLA	Serge

➤ **COMMUNICATION :**

⇒ M.	DENILLE	René
⇒ Mme	MARECHAL	Stéphanie
⇒ Mme	MAZOYER	Christine
⇒ M.	TILLARD	Hervé
⇒ Mme	TREMPE	Corinne
⇒ M.	ZITELLA	Serge

➤ **ENFANCE – JEUNESSE – ECOLE :**

⇒ Mme	DENIS	Mélanie
⇒ M.	DENILLE	René
⇒ Mme	LODDO	Sandra
⇒ Mme	MAHLA	Fatima
⇒ Mme	MAZOYER	Christine
⇒ Mme	POJÉ	Nicole
⇒ Mme	ROUYER	Lydie
⇒ M.	TILLARD	Hervé

Le Conseil Municipal de Jeunes sera géré par C. MAZOYER et R. DENILLE

➤ **CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT – FORET :**

⇒ M.	DENILLE	René
⇒ M.	GEORGE	Guy
⇒ Mme	MARECHAL	Stéphanie
⇒ M.	MOREL	Daniel
⇒ Mme	SOYER	Catherine
⇒ M.	TILLARD	Hervé
⇒ Mme	TREMPE	Corinne
⇒ M.	VILLA	Mario
⇒ M.	ZITELLA	Serge
⇒ M.	WEISS	Jean-Marie

➤ **VIVRE ENSEMBLE –VIE ASSOCIATIVE :**

⇒ Mme	DENIS	Mélanie
⇒ Mme	MAHLA	Fatima
⇒ Mme	MARECHAL	Stéphanie
⇒ Mme	MAZOYER	Christine
⇒ Mme	POJÉ	Nicole
⇒ Mme	ROUYER	Lydie
⇒ M.	TILLARD	Hervé

➤ **Association Accueil Périscolaire :**

⇒ Mme	DENIS	Mélanie
⇒ Mme	MAZOYER	Christine
⇒ M.	MOREL	Daniel
⇒ Mme	ROUYER	Lydie
⇒ M.	TILLARD	Hervé

➤ **Déléguée à la Défense :**

⇒ Mme SOYER Catherine

Le Conseil Municipal, après délibération, **par 17 voix « pour » et 1 « abstention »** : **DESIGNE** les membres du Conseil Municipal au sein de la Commission Municipale « urbanisme » :

➤ **URBANISME :**

⇒ M.	DENILLE	René
⇒ M.	GEORGE	Guy
⇒ M.	MOREL	Daniel
⇒ M.	SUSSON	Philippe
⇒ M.	TILLARD	Hervé
⇒ Mme	TREMPE	Corinne
⇒ M.	VILLA	Mario
⇒ M.	WEISS	Jean-Marie
⇒ M.	ZITELLA	Serge

DCM N°2014-04-24- INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – 5.1 Election Exécutif : Conseillers Municipaux Délégués

VU la liste de candidats, aux fonctions de Conseillers Municipaux Délégués, déposée :

Christophe DUBOURG – Serge ZITELLA.

Il est procédé à l'élection des Conseillers Municipaux Délégués, sous le contrôle du Bureau.

Résultats au premier tour de scrutin :

Nombre de votants :	18
Nombre de suffrages déclarés nuls :	/
Nombre de suffrages exprimés :	18
Majorité absolue :	10

Christophe DUBOURG et Serge ZITELLA sont proclamés Conseillers Municipaux Délégués, immédiatement installés et prennent rang dans l'ordre de cette liste.

DCM N°2014-04-25- INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – 5.6 Exercice des mandats locaux : indemnité des élus

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité** :

- **VU** : le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2123-20 à L2123-24,
- **CONSIDERANT** : que le code susvisé fixe des taux maximaux et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux Délégués,
- **DECIDE** : de fixer le montant des indemnités, pour l'exercice effectif des fonctions de Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux Délégués, dans la limite de l'enveloppe budgétaire, constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux en **pourcentage de l'indice 1015**, conformément au barème fixé par l'article L2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (cf tableau nominatif ci-après). .../...

Tableau récapitulatif des indemnités des élus (Installation et élection du 29/03/2014)

Nom et Prénom	Mandat	Pourcentage de l'indice brut 1015 attribué
TILLARD Hervé	Maire	32 %
VILLA Mario	Adjoint 1	9,80 %
DENILLE René	Adjoint 2	9,80 %
ROUYER Lydie	Adjoint 3	9,80 %
WEISS Jean-Marie	Adjoint 4	9,80 %
MAZOYER Christine	Adjoint 5	9,80 %
DUBOURG Christophe	Conseiller Municipal Délégué	4,80 %
ZITELLA Serge	Conseiller Municipal Délégué	4,80 %

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2014. Les élus percevront leurs indemnités dès lors que la délibération sera exécutoire.

A l'issue de la décision de fixation du montant des indemnités, des Adjointes notamment, Philippe SUSSON fait remarquer que l'indemnité, attribuée au 1^{er} Adjoint en charge des travaux, devrait être supérieure aux 4 autres, compte tenu du temps consacré à cette délégation.

Monsieur Le Maire précise que, depuis 2001, les indemnités des élus à Chavigny n'ont pas évolué et sont éloignées du maximum possible. Il aurait été souhaitable de pouvoir donner un coup de pouce plus conséquent, notamment pour couvrir financièrement, les absences professionnelles des adjoints et conseillers délégués, en activité et valoriser le temps de présence quotidien du premier adjoint. La fragilité historique du budget communal ne le permet pas. Il rappelle que le niveau de richesse d'une commune guide majoritairement le niveau des indemnités.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Il est rappelé que la mise en place du Conseil Communautaire aura lieu le 15 avril 2014 à 18 H 30, à la Salle Jean L'Hôte.

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 22 avril 2014 à 20 H 30 (vote du Budget Primitif 2014)

Commissions municipales :

Bureau Municipal : Mercredi 16 avril 2014 à 18 H 30 (Solorem)
 Mercredi 23 avril 2014 à 18 H 30

DOB 4 : Mercredi 16 avril 2014 à 20 H 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 45.